

Hier soir, mon honorable ami de Waterloo (M. Saltsman) a parlé d'une question omise dans le Livre blanc c'est-à-dire l'exemption d'impôt sur l'indemnité accordée aux députés. Je partage entièrement son opinion: le gouvernement aurait dû avoir le courage de préciser son intention de supprimer les exemptions d'impôt sur les indemnités. Tous à titre de députés engageons, cela ne fait aucun doute, de fortes dépenses pour nous acquitter de nos fonctions. Néanmoins, à titre de députés nous ne devrions pas jouir d'une condition privilégiée à cet égard. Nous ne devrions pas pouvoir réclamer des frais de dépenses sans avoir à fournir des renseignements ou des documents à l'appui.

Le Livre blanc sur la réforme fiscale a traité aussi des coopératives de crédit. C'est une question qui m'intéresse énormément et que le comité permanent devrait, je crois, examiner attentivement lorsqu'il sera saisi du Livre blanc. A mon avis, le gouvernement n'a pas prêté une attention suffisante au rôle unique que joue le mouvement coopératif au Canada. Il est clair que les membres du gouvernement n'ont pas vraiment compris la situation des coopératives lorsqu'ils ont rédigé les propositions concernant ce domaine particulier d'organisation et d'activité économiques. Le gouvernement devrait examiner attentivement ses propositions à l'égard des coopératives avant de présenter une mesure législative. Les coopératives représentent une autre forme d'activité et d'organisation économiques dont on devrait encourager les initiatives. Selon moi, dans ses propositions fiscales le gouvernement ne leur a pas accordé des avantages convenables. On note, par contre, qu'il semble vouloir faire adopter rapidement à la Chambre des bills relatifs aux compagnies de fiducie, de prêt et d'assurances pour s'assurer qu'elles obtiennent des privilèges supplémentaires. D'autre part, on ne prête pas une attention suffisante à la situation du mouvement coopératif. Je pourrais peut-être maintenant dire quelques mots sur la situation des coopératives de crédit.

Les coopératives de crédit jouent un rôle important au Canada en aidant les gens à régler leurs propres problèmes financiers, en les encourageant à prendre des initiatives et en leur permettant d'organiser leurs propres activités. A mon avis, on devrait mieux étudier les propositions du Livre blanc relatives aux coopératives de crédit. Nous devons veiller à ce que le texte final de la loi ne les désavantage en rien.

Monsieur l'Orateur, je crois savoir que la Chambre doit interrompre ses travaux à 12 h

45 en raison d'un autre engagement. J'aimerais passer à un autre sujet. Permettez-moi donc de signaler maintenant qu'il est 12 h 45 et de poursuivre mes remarques après le retour de la Chambre.

L'hon. M. Dinsdale: En attendant, chantons des noëls.

Des voix: Continuez.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): J'estime que le député doit poursuivre.

M. Burton: Le Livre blanc prévoit que le système économique actuel restera en vigueur. Le fait est que, dans ce système, ce sont les sociétés qui ont en main le pouvoir et ce pouvoir ne cesse de grandir. J'ai lu avec intérêt à cet égard un article paru hier dans le *Globe and Mail*. Il avait trait à une conférence donnée par le professeur Leslie T. Wilkins, directeur de l'École de droit pénal de l'Université de New York et parlait de l'influence grandissante des sociétés dans notre civilisation. J'aimerais faire état de certaines des remarques du professeur Wilkins à ce sujet. Voici, ce que dit, entre autres, cet article:

Le professeur Wilkins considère que le pouvoir grandissant des sociétés privées et des conglomerats financiers est un des principaux dangers qui nous menacent et contre lesquels nous devons légiférer.

L'information représente une forme de puissance et comme les dépenses du gouvernement pour les recherches sont désormais réduites, elle est de plus en plus concentrée entre les mains de l'entreprise privée qui peut assumer les frais.

Les sociétés privées peuvent également exercer le pouvoir de diverses autres façons, par exemple, en ayant à leur solde des forces de police privées chargées de résister aux manifestants ou dans d'autres situations où les forces de police normales n'estiment pas nécessaire d'intervenir.

La tendance à laisser de plus en plus de pouvoir sur les individus entre les mains d'organisations non élues ne se ralentira pas, a dit le professeur Wilkins.

Pour être juste, je devrais ajouter que le professeur Wilkins signale que cela ne serait peut-être pas un mal dans toutes les circonstances. Néanmoins, il souligne qu'on donne beaucoup plus de pouvoir aux sociétés aujourd'hui que dans le passé. Le Livre blanc donne à entendre que cela continuera—et qu'on encouragera le développement de la puissance corporative dans notre économie.

On traite d'un autre sujet important dans le Livre blanc, celui des concessions aux sociétés de pétrole et de gaz. La question m'intéresse beaucoup, bien entendu, en tant que député